

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 26 juin 2008 - Convocation du 19 juin 2008

Compte rendu affiché le 4 juillet 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme MAY par Mme GLATARD ; Mme BROSSARD par Mme GOYON ; Mlle COIN par M. BUFFARD ; M. MACHURAT par M. MANIKAS ; M. DESBOIS par Mme ORIOL ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Désignation de représentants au Syndicat du Val de Saône

La commune adhère au Syndicat de Communes pour l'Aménagement, le Développement et la Promotion des Ressources Industrielles et de l'Emploi du Val de Saône. À ce titre, elle doit désigner par élection au scrutin secret, ses délégués (2 titulaires, 1 suppléant) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales. Il convient de procéder à nouveau à cette opération compte tenu de l'observation effectuée dans le cadre du contrôle de légalité.

Les candidats ayant été invités à se faire connaître, les candidatures suivantes sont enregistrées :

Titulaires : **Michel AUROY et Jean-Claude OLLIVIER**

Suppléant : **Alain GOJON**

Le Conseil Municipal, à la majorité (7 abstentions) :

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats de l'élection du Conseil Municipal du 16 mars 2008,
- Vu la lettre du 15/04/2008 de Monsieur le Préfet,
- **RETIRE** la délibération du 31 mars 2008,
- **PROCEDE** à l'élection au scrutin secret des délégués de la commune au Syndicat de Communes pour l'Aménagement, le Développement et la Promotion des Ressources Industrielles et de l'Emploi du Val de Saône et constate les résultats suivants :

Michel AUROY et Jean-Claude OLLIVIER : 22 voix } obtiennent la majorité absolue
Alain GOJON : 22 voix } obtiennent la majorité absolue

- **DESIGNE** en conséquence Michel AUROY et Jean-Claude OLLIVIER en tant que délégués titulaires ; Alain GOJON en tant que délégué suppléant pour siéger au Syndicat de Communes pour l'Aménagement, le Développement et la Promotion des Ressources Industrielles et de l'Emploi du Val de Saône,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 juin 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 27/06/2008
- Publication ou affichage le 27/06/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 27 juin 2008
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.